



EN BREF :

Pyrale bivoltine – première génération

- Activité plus intense que la normale dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches sur le maïs hâtif.

Pyrale univoltine

- Les captures se poursuivent.
- Dates de traitements pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

PYRALE DU MAÏS – RACE BIVOLTINE – 1^{re} GÉNÉRATION

État de la situation

Les captures de papillons continuent de diminuer dans plusieurs régions. Par contre, des masses d'œufs, des larves et des criblures de pyrale ont été observées dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Selon les observations des collaborateurs, l'activité de la pyrale bivoltine (première génération) serait plus intense que la normale dans ces 2 régions.

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont :

- Les champs de maïs cultivés sur paillis de plastique et/ou sous bâche.
- Les champs semés tôt en pleine terre (maïs sucré hâtif ou de mi-saison) qui ont maintenant atteint le stade 8 à 10 feuilles.

Dépistage et traitement

- **Municipalités hâtives des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches**

Tous les producteurs de maïs sucré, **même ceux qui ne protègent habituellement pas leur maïs hâtif contre la race bivoltine**, devraient visiter dès maintenant leurs champs pour dépister la présence de criblures ou de jeunes larves et intervenir s'il y a lieu.

PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

État de la situation

Les premières captures de papillons ont été observées dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans les autres régions, les captures de papillons se sont poursuivies.

En Mauricie, la dissection de tiges de maïs a révélé qu'environ la moitié des pyrales avaient émergé. Le dépistage effectué dans les régions de la Mauricie et de la Montérégie a permis d'observer des masses d'œufs, des larves et des dommages de pyrale.

Stratégie d'intervention

Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale univoltine.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré (pour plus de détails sur cet essai, consultez le www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf). Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débiter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Basses-Laurentides (début de la ponte : autour du 24 juin 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement No 04 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04mai10.pdf>) du 17 juin 2010.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais (début de la ponte : autour du 1^{er} juillet 2010)

Les dates de traitements suggérées pour ces régions n'ont pas changé. Veuillez vous référer à l'avertissement No 05 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai10.pdf>) du 25 juin 2010.



Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine, pour les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La date de ponte est prévue le **5 juillet**.

Champs de maïs qui ont atteint	Dates* et nombre de traitements
50 % de soies aux épis le 5 juillet (maïs sucré hâtif)	Aucun traitement
6 feuilles et plus autour du 5 juillet	3 traitements : 10, 17 et 24 juillet
6 feuilles autour du 10 juillet	2 traitements : 15 et 22 juillet
6 feuilles autour du 15 juillet	1 traitement : 20 juillet

* Ces dates de traitement sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du							
	7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juillet	12 juillet	19 juillet	26 juillet
Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides	Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				
Estrie	Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.					Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés		
Outaouais, Mauricie et Centre-du-Québec			Les larves de la 1 ^{re} génération de la race bivoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches				Dépister la présence d'œufs et de larves de pyrale bivoltine (1 ^{re} génération) et intervenir au besoin.		Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Saguenay–Lac-Saint-Jean						Les larves de pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		



DÉPISTAGE ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes.

Consultez le bulletin d'information [No 04 \(www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf\)](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf) du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel ».

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 02 \(www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf\)](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf) du 27 mai 2010.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
460, boulevard Louis-Frédéric, R.C.
Nicolet (Québec) J3T 1Y2
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446
Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
5195, boulevard des Forges, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – Maïs sucré – 30 juin 2010**

